

LA MOISSON DES EXEMPLES	1928	FEVRIER	SOLEIL		LUNE		
			Lev.	Cou.	Lev.	Cou.	
Notre main, au hasard, jette au vent la semence: Nous nous imaginons que rien n'en germera; Mais de ces grains, demain une moisson naîtra. Puis d'autres lèveront: blé d'or, bardane dense.  Nos ACTES JOURNALIERS les MOTS que nous lançons Nous semblent s'abîmer dans le vide et l'espace	M	1	S. Ignace, évêque et martyr.	7 16	5 00	8. 45	3 43
	J	2	Purification de la B. V. Marie	7 15	5 02	1 35	4 53
	V	3	Blaise, évêque et martyr.	7 13	5 03	2 34	5 56
	S	4	Ste-Jeanne de Valois, vierge	7 12	5 05	3 40	6 48
	D	5	Septuagésime, Sol. de la Purif.	7 11	5 06	4 50	7 29
	L	6	S. Tite, évêque et confesseur.	7 10	5 07	6 01	8 03
	M	7	S. Romuald, abbé	7 08	5 09	7 10	8 30
	M	8	S. Jean de Matha, confesseur	7 07	5 10	8 17	8 52

Mais des lustres après, on suit leur longue trace.  
Nos ACTES et nos MOTS produisent leurs moissons.

Les EXEMPLES des SAINTS sèment les blés superbes  
Mais les évêques, d'ivraie infestent les sillons.  
Puisque toute parole à ses éclosions,  
Sur le champ du Seigneur accumulons les gerbes

Armand CHOISEL, nos S.-J.

Page de la Coopérative Fédérée de Québec.

## Attaque injuste, déloyale

M. Blain, député de la région de Montréal, s'est fait, l'autre jour, à l'Assemblée législative, le porte-paroles d'intrigants, politiciens et commerçants déçus et désappointés. Nous le regrettons pour lui. En voulant diminuer dans l'opinion publique une société qui, depuis cinq ans qu'elle a été fondée sur l'initiative personnelle de l'honorable M. Caron, a rendu des services immenses à la classe agricole, M. Blain s'est rapetissé dans l'opinion de ceux qui savent ce qu'il feint d'ignorer.

M. Blain n'est pas le premier qui se lève en Chambre pour tenter de jeter du discrédit sur la Coopérative Fédérée. Un autre député de l'Opposition l'a fait avant lui, c'est M. Bray, aussi de la région de Montréal. M. Bray ne fut ni plus honnête ni plus chanceux que M. Blain. Il avait pourtant l'air bien sérieux, bien convaincu. Il citait des cas et affirmait avec tout l'aplomb voulu la véracité des faits qu'il alléguait. Mais tout son plaidoyer s'évanouit comme une bulle de savon trop gonflée quand, renseignements pris, on constata que tous les faits cités avaient eu pour champ la Coopérative des Fermiers-Unis, d'Ontario, qui a une succursale à Montréal.

Le nouveau détracteur de la Coopérative Fédérée, M. Blain, n'a pas plus raison de s'en plaindre que n'en avait M. Bray. Tous deux critiquent par ignorance ou mauvaise foi. Il est, en effet, évident, pour quiconque fréquente un tant soit peu les arcanes de la politique, que leur hostilité ne s'exerce pas tant contre la Coopérative Fédérée que contre une œuvre du Gouvernement trop bonne pour leur plaisir—comme aussi le travail des agronomes est trop avantageux aux cultivateurs pour complaire au député de Laval.

De deux choses l'une: M. Blain connaît ou ignore les bénéfices que la classe agricole retire de la Coopérative Fédérée.

S'il les connaît, il est malhonnête dans la discussion.

S'il ne les connaît point, que né prend-il la peine de se renseigner, avant de parler.

Nous pourrions attendre qu'il se dépêtre de ce dilemme, si nous ne tenions surtout à détruire l'impression fautive que M. Blain a voulu créer, en insinuant que la classe agricole est hostile à la Coopérative Fédérée.

La vérité est toute autre, comme il est bien facile de le démontrer.

En dehors de certains commerçants et de leurs affidés, où sont ceux qui voudraient voir disparaître, non seulement la Coopérative, mais aussi la coopération elle-même? seul obstacle qui empêche quelques commerçants trop rapaces de tondre les cultivateurs aussi ras qu'ils le voudraient et d'encaisser les bénéfices plantureux que sans elle ils réaliseraient si facilement.

Une augmentation, au cours de l'année dernière, de 25 pour-cent dans le nombre de ses clients agricoles, et un chiffre d'affaires qui atteint dix millions, sont-ils des preuves de désaffection, d'hostilité envers la Coopérative Fédérée? Voilà des faits que même les souffleurs de M. Blain ne pourraient nier sans faire injure à la vérité.

Nous posons ici une toute petite question à M. Blain: Voulez-vous, ou non, de la coopération agricole? Si vous en voulez, pourquoi donc attaquez-vous, —sans savoir exactement ce qui se passe,— une institution qui a rendu et rend encore d'inappréciables services à la classe agricole: pour la vente des produits laitiers, des animaux vivants et abattus, des volailles, des œufs, des produits de l'étable, du miel, des bleuets du Lac St-Jean, des dindons du comté de Charlevoix, du poisson de la Gaspésie, des produits maraichers; pour l'achat des grains et graines de semence, des engrais chimiques et alimentaires, des instruments aratoires?

Cette nomenclature n'est pas complète, —nous pourrions ajouter entre autres la classification et l'amélioration des produits, dues à son initiative, — mais elle suffit à faire toucher du doigt les avantages que confère aux cultivateurs la Coopérative Fédérée.

Monsieur Blain ne peut ignorer —ce qui est de notoriété publique— la tentative faite par un certain groupe pour s'emparer de la Coopérative Fédérée, la mettre sous leur contrôle absolu et s'en servir comme d'un tremplin pour mousser leurs ambitions politiques, —tentative qui avorta misérablement, grâce à la vigilance de ceux qui voulaient conserver à la Coopérative son caractère agricole et son indépendance politique.

Approuve-t-il ces tentatives d'asservissement d'un organisme qui n'a sa raison d'être qu'en autant qu'il sert avec impartialité les intérêts de toute une classe et non ceux de quelques individus? C'est bien ici qu'il aurait eu raison d'être scandalisé.

La Coopérative Fédérée est une société indépendante, et qui veut rester indépendante de toute coterie. Elle est composée d'une trentaine de mille membres, qui n'obligent personne à transiger leurs affaires par son entremise. Ceux qui ne seraient pas satisfaits, s'il s'en trouve, ont toute liberté de vendre ailleurs leurs produits.

Quant à ceux qui n'appartiennent pas à la Coopérative, de quel droit se plaindraient-ils?

Il reste encore plus de cent mille cultivateurs qui n'en font pas partie. S'ils croient pouvoir faire mieux que la Coopérative Fédérée, que n'organisent-ils une autre société? Il y a du champ. Pourquoi même M. Blain, et les quelques meneurs conservateurs qu'il représente, ne se mettent-ils immédiatement à l'œuvre pour fonder, à l'instar du Gouvernement, quelque chose de pratique et d'utile aux cultivateurs? S'ils font mieux que nous, nous applaudirons à leurs succès.

Mais ils n'en feront rien. Ils préfèrent critiquer à tort et à travers. Critiquer est plus facile que faire. Aussi le peuple préférera-t-il toujours aux démolisseurs des constructeurs entreprenants.

M. Blain fait grand état de la surveillance exercée par le Gouvernement sur les opérations de la Coopérative. Mais cette surveillance, elle est nécessaire pour empêcher la répétition des manœuvres frauduleuses qui ont failli faire de la Coopérative un agent politique.

En dehors de M. Blain et de ses comparses, qui songe à se plaindre d'une surveillance voulue et demandée par les cultivateurs eux-mêmes pour la meilleure protection de leurs intérêts.

Pour masquer une pénurie trop apparente d'arguments sérieux, M. Blain a imaginé de crier à l'asservissement, sans songer qu'il jetait ainsi un seau d'eau froide sur la tête de ceux qui voulaient un jour s'emparer de la Coopérative. Une imagination trop fertile joue parfois à son auteur de ces vilains tours.

Dans son désir d'attaquer le Gouvernement, M. Blain a commis une fausseté en parlant d'asservissement, et il le savait. Des attaques de ce genre ne mettent pas en danger la vie du Gouvernement, mais elle font un tort considérable à la classe agricole en préjugant un certain nombre de cultivateurs et en les empêchant de profiter des avantages que leur offre la Coopérative Fédérée.

Pour M. Blain, et certains autres partisans outrés, l'intérêt de la classe agricole, cela leur importe vraiment bien peu. C'est l'intérêt politique de leur partie qui est l'objet de tous leurs soucis.

Si nous avions moins de ces critiques partisans pour qui l'intérêt du parti prime l'intérêt public, qui ne mesurent point le mal qu'ils font du moment que cela peut servir leur organisation politique, l'agriculture progresserait plus rapidement et les intérêts des cultivateurs ne seraient pas sacrifiés au bénéfices de certains commerçants.

Que M. Blain se le tienne pour dit: il est en désaccord absolu avec le véritable sentiment des agriculteurs envers la Coopérative. En s'attaquant comme il l'a fait à une société de cultivateurs dont le seul but est d'être utile à ses membres, il a fait de la politiciannerie indigne de lui, il s'est fait, consciemment ou non, l'avocat de commerçants partisans qui n'ont cure des intérêts de la classe agricole.

### POUR LES GENS PRESSES

—La superbe résidence de M. Inn., Breakey, à Breakeyville, a été détruite par le feu.

—La Grande-Bretagne a consommé 57 mille millions d'œufs l'année dernière. C'est un marché!

—Deux rats de navire, qui sautèrent à l'eau en approchant des côtes de Floride pour échapper à la déportation, ont été happés par des requins. Quelle triste fin!

—Le dernier exercice financier de la Province de Québec s'est soldé par un surplus de \$3,045,053, dont un million a été consacré à éteindre pour autant, la dette publique.

—Harold Lester, de Lévin, a été tué instantanément lorsque le contrepoids de l'ascenseur du Château Saint-Louis le frappa à la tête, lui défonçant le crâne.

—On recherche, à Québec et à Montréal une jeune fille de 18 ans, Miss Frances St. John Smith, disparue depuis le 13 janvier du Smith College, de Northampton, Mass.

—Harold Mulligan, cultivateur du district de la Gatineau, accusé du meurtre de son frère, sera examiné afin de savoir s'il est en état de subir son procès le six février aux assises de Hull. On le croit fou.

—Cinq mille cordonniers sont en grève à Haverhill, Mass. Ils s'opposent à une diminution des salaires. Trente-sept manufactures sont ainsi paralysées.

—La manufacture de chaussures de MM. Leclerc & Fils, à Québec, a été détruite par le feu. Quatre-vingt ouvriers se trouvent sans emploi.

—Environ \$300,000 ont été payées, cette année, en primes aux colons. Depuis quatre ans, voilà plus d'un demi million que le Gouvernement consacre à ce louable objet.

—Le Parlement fédéral est en session. L'importante question de la canalisation du Saint-Laurent sera l'objet d'un débat qui ne saurait manquer d'être fort intéressant.

—Alexandre Lebreton, d'Alderwood, N.-B., s'est noyé en tombant dans les rapides de la rivière Ottawa, quelques instants après avoir commencé à travailler.

—Ca va de mal en pis en Chine. Quarante personnes ont été exécutées sommairement à Canton après une série de raids faits par les troupes et la police dans les quartiers communistes.

(Suite à la page 68)

A l'assaut des 300 sont re le p'tit F héroïques! recette

Si les États-Unis sont et d'acier, la province en train de devenir un Au dire du Soleil e Saguenay, 300 élèves coles d'hiver sont refu griculture de Ste-Anne faute d'espace; les der sion aux cours ne peuv tées...

—A l'assaut des écol se disent les fils des Voilà un fait qui caract nomie véritable de nos coles d'hiver sont refu l'abbé Edouard Beau de Gonzague Fortin, p Anne, soulignent op y a quelques jours, l réels survenus, depuis dans l'atmosphère paysi

Voilà qui est bien... est heureux, sauf les ma tats; dont la plupart vrais sacrifices pour lais peut-être, donner tout tâche quotidienne aux Chacun est fier de résultat.

Personne n'est surpr —C'est un signe des les malins...

—La diffamation de finie, affirment de sourian Mais la science agricol été sérieusement difamé le croyons pas.

L'aurore nouvelle s'ai Jeunes prennent conscie mes, et les vieux savent fans ne seront pas infér tour de l'Ecole...

Si le curé Pilote (1) n'en reviendrait pas... qu'il y a du ravaud dans l ment, il ferait agrandir l sait s'il ne fonderait pas d'agriculture, pour satis

(1) Fondateur de l'Ecole de Ste-Anne-de-la-Pocatière et St-Augustin de Portneuf.

